

<https://www.pressegauche.org/Lancement-de-la-campagne-Ameliorer-notre-sort-c-est-vital-Une-reforme-d-e-l>



Lancement de la campagne « Améliorer notre sort, c'est vital. Une réforme de l'assurance-chômage s'impose



! » Publication date: jeudi 29 octobre 2020

- Communiqués -

Copyright © Presse-toi à gauche ! - Tous droits réservés

MONTRÉAL, le 29 oct. 2020 - En cette semaine nationale des chômeur.se.s, le Mouvement autonome et solidaire des sans-emploi (MASSE) lance la campagne « Améliorer notre sort, c'est vital. Une réforme de l'assurance-chômage s'impose ! » et tient à souligner sa solidarité à l'endroit de tou.te.s les chômeur.se.s qui, jours après jours, doivent composer avec les différents préjugés dont ils et elles sont victimes.

Le MASSE milite depuis plus de 20 ans afin d'améliorer l'accessibilité au régime d'assurance-chômage et pour faire valoir, auprès des élu.e.s fédéraux et de la population, la nécessité d'apporter des modifications majeures et surtout permanentes au régime d'assurance-chômage.

« Le combat que l'on mène depuis toutes ces années, et que l'on poursuit aujourd'hui avec le lancement de notre campagne, ce n'est pas juste une question de principe sur les orientations idéologiques que décide de prendre l'État canadien. Ultimement, c'est une question de vie et de survie pour toutes les personnes qui se retrouvent et qui se retrouveront en situation de chômage au pays », affirme Kim Bouchard, avocate et présidente du MASSE.

S'il faut tirer une leçon de cette pandémie, c'est que personne n'est à l'abri d'une perte d'emploi. Cessons donc de faire porter aux chômeur.se.s la responsabilité de leur situation. Se donner un régime d'assurance-chômage juste et universel, c'est se prémunir collectivement contre les crises chroniques inhérentes à notre système économique ; c'est améliorer notre sort à tous et à toutes.

Le MASSE tient à rappeler que le Canada est l'un des seuls pays de l'OCDE à avoir été obligé de mettre en place des programmes complètement distincts, à savoir la PCU et la PCRE, pour venir en aide aux chômeur.se.s de la Covid-19. Ces programmes demeurent néanmoins temporaires et ne suffiront pas à mettre fin aux diverses injustices du régime d'assurance-chômage.

Selon Sylvain Lafrenière, coordonnateur du MASSE, « il est inadmissible qu'une personne qui ait cotisé toute sa vie au régime d'assurance chômage ne puisse se qualifier aux prestations lorsqu'elle perd son emploi. Et que dire du fait que, même lorsqu'une personne parvient à se qualifier aux prestations, celle-ci ne reçoit que 55% de son salaire ? Ça n'a pas toujours été comme ça, ça n'a pas besoin d'être comme ça ».

En effet, il fut un temps où un.e travailleur.se pouvait se qualifier aux prestations avec seulement 8 semaines de travail et pouvait recevoir des prestations d'un montant allant de 66% à 75% de son salaire. Durant la décennie 1970, 96 % de la population active était couverte par le régime ; aujourd'hui, seulement 42% des chômeur.se.s peuvent se qualifier aux prestations régulières d'assurance-chômage.

« En demandant que les travailleur.se.s puissent se qualifier avec 350 heures ou 13 semaines de travail, en exigeant que les chômeur.se.s perçoivent des prestations à hauteur de 70% de leur salaire pendant un minimum de 35 semaines, nous désirons lancer un message clair au gouvernement : améliorer notre sort c'est non-seulement vital, mais c'est également possible », explique Sylvain Lafrenière.

La pauvreté, l'insécurité et la précarité n'ont pas à être des fatalités. Les travailleur.se.s ont le droit de réclamer une qualité de vie décente en cas de perte d'emploi, en temps de pandémie comme en temps « normal ».